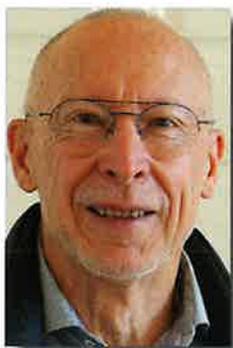




Le mot du maire



Après la magnificence des jeux de Paris et le caractère grandiose des équipements sportifs qu'il nous a été donné d'admirer (et d'envier), nos équipements locaux font d'évidence plutôt pâle figure. Cependant, les actions engagées par la municipalité en 2024 en vue d'aboutir à l'émergence d'un véritable pôle sportif communal entre l'avenue Jean Moulin et la rue du colonel Weber commencent à prendre tournure.

La construction d'un « city-stade » est pratiquement achevée (inauguration prévue le 5 octobre), les circulations ont commencé à être adaptées, l'aire de stationnement stade Travers/collège a été rendue plus visible et a reçu un nouveau revêtement, et avant la fin de l'année des équipements d'incitation à la pratique sportive seront mis en place. En effet, notre ville a été lauréate du concours de l'Agence Nationale du Sport « Gagner du Terrain » et bénéficie ainsi du financement quasi intégral d'une panoplie d'équipements incitatifs (chronomètre solaire, vélo d'échauffement, arche, guides, podium, ...).

Par ailleurs, afin d'aboutir à un développement cohérent de cette zone et de permettre ainsi à tous nos concitoyens une pratique sportive commode et ludique, un travail d'analyse de la configuration des lieux et d'esquisse de structuration et d'aménagements complémentaires a été confié au bureau d'études 2ED. Le résultat de ce travail qui concerne en particulier l'attractivité et la fonctionnalité de la zone, sera prochainement présenté aux associations sportives afin de consolider le projet.

Toutefois, en attendant ces lendemains qui chantent, tous les utilisateurs des équipements sportifs actuels auront, au cours de l'année à venir, un gros effort d'adaptation à fournir car le gymnase du « COSEC », équipement phare de la zone, est entré en phase de rénovation lourde (plus de 2 millions d'euros de travaux) et sera donc indisponible pour une année entière. Afin de pénaliser le moins possible la formation sportive des collégiens, les équipements de la ville (gymnase L'homme, halle sportive, stade) seront largement mis à disposition du collège (via le syndicat), ce qui aura nécessairement une incidence sur leur utilisation habituelle par les associations, même si les horaires ne sont à priori pas trop conflictuels. Ceci étant, la pérennisation de l'opération « pass'sport », le renouveau cette année de la manifestation « GiroSports » et l'arrivée de nouveaux équipements sur le site sont autant de signes encourageants pour imaginer d'ores et déjà un nouvel élan sportif pour notre territoire ; alors ... à vos marques !

Octobre Rose La Soirée des Talents

La commune et le CCAS organisent une soirée haute en couleur le vendredi **25 octobre à 20h à l'Espace de la Tuilerie.**

Depuis 6 mois, le comité d'organisation s'est démené pour activer son réseau et mettre sur pied un événement inédit dans la commune sur le principe de l'émission « La France a un incroyable talent ». Cette soirée sera animée par Laurent Cordier et durant trois heures, s'enchaîneront : des musiciens (Petra), des humoristes (Le Dom, Simonette), des chanteurs (Lily du lion, Johnny Lucci, Eve, Ambre...), des danseurs (rock, country, twirling baton). Ce sera également l'occasion de récompenser les sportifs de « Mai à vélo », en présence de Miss Excellence France 2024. L'entrée est **gratuite** et les dons seront reversés à la ligue contre le cancer.

Un entracte sera proposé pour la vente de boissons et de petite restauration.

INAUGURATION DU CITY STADE



Proposé par la commission sport, le City stade sera inauguré le 5 octobre à 11h. Situé à côté de la Halle sportive, le nouveau terrain multisports n'attend plus que vous. Il ne reste plus qu'à enfilez vos baskets et emmener un ballon !

LE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA

France Services et sa conseillère numérique vous donnent rendez-vous tous les deuxièmes lundis du mois de **10h à 12h**. Prochain atelier le lundi **14 octobre** sur la thématique : **Excel** sur ordinateur. Inscription obligatoire : franceservices@giromagny.fr ou 03 39 53 06 56



Conseil municipal du 23 août

Après les formalités d'usage, le Conseil commence par approuver le rapport de la commission intercommunale (CLECT) portant évaluation des transferts de charges relatifs au retour aux communes de la gestion de la forge musée pour Etueffont et des collections du musée de la mine pour Giromagny ainsi que, dans le sens inverse, du transfert à l'intercommunalité de la gestion de la piscine Béatrice HESS.

Le portage par l'Etablissement Public Foncier Bourgogne-Franche-Comté de l'acquisition du site du « *Number One* » ayant atteint le premier terme de 4 ans, le Conseil approuve le renouvellement de la convention de portage, aucune solution satisfaisante de réemploi n'ayant été trouvée à ce jour.

Le Conseil se penche ensuite sur un problème « épineux », celui des épicéas alignés en bordure de la Savoureuse dans le parc Mazarin. Plusieurs spécimens ont dépéri très rapidement par attaque de scolytes et les autres semblent condamnés à brève échéance selon les expertises réalisées. L'épidémie de scolytes s'étend désormais sur la quasi-totalité des forêts d'épicéas de la moitié nord de la France et dans le parc Mazarin 16 conifères sont concernés qui nécessitent une intervention rapide pour des raisons de sécurité. Au final, le Conseil arrête le principe d'un abattage des arbres concernés avec conservation des souches pour le maintien de la berge ainsi que d'une partie des troncs en vue de la réalisation d'un cheminement artistique.

Suivent 4 délibérations « techniques » approuvant 1) la signature d'un avenant à la convention d'adhésion au service de médecine préventive avec le CDG90 ; 2) une adhésion à la convention de participation au financement des garanties de protection sociale complémentaire des agents municipaux négociée par le CDG90 (cotisation à hauteur de 1,53% des salaires prise en charge à 50%) ; 3) la création d'un poste d'adjoint administratif temporaire (15 jours) ; 4) la création d'un poste d'adjoint technique non permanent pour une année afin d'expérimenter la capacité à améliorer les conditions d'entretien du centre-ville.

Le 13^e point de l'ordre du jour invite les conseillers à se pencher sur une question plus stratégique avec un avis à donner sur les conditions d'arrêt du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Après débat, le Conseil émet à l'unanimité un avis défavorable sur le règlement en considérant que ce règlement fixe des critères de construction inadaptés au contexte local.

Le point suivant comportait aussi un aspect stratégique avec une réponse à donner à la Communauté de Communes sur le transfert de la taxe de séjour communale. Après débat, considérant l'intérêt intercommunal du développement de l'action touristique et au vu des engagements pris par la Communauté, le Conseil émet un avis favorable au transfert de la perception de la taxe de séjour communale à l'intercommunalité.

Le bail de location des locaux de la caserne de gendarmerie étant arrivé à échéance, le Conseil se penche sur les conditions de son renouvellement (montant du loyer) puis, restant sur le

thème de la sécurité et de la tranquillité publiques, il aborde la question des dégradations commises en maints endroits de la ville et notamment des graffitis qui défigurent notre cité. Afin de tenter de mettre un terme à ces incivilités, considérant le peu d'efficacité des « rappels à la loi » et autres verbalisations, le Conseil décide de fixer des tarifs de facturation immédiate de la remise en état des lieux dégradés aux auteurs identifiés. Il en coûtera ainsi 150 € par affiche ou affichette « sauvage » à éliminer et 300 € par m² de surface de graffitis à nettoyer ou à recouvrir (toute fraction de m² étant assimilée à 1 m²). Par ailleurs, afin de faciliter le nettoyage des édifices privés, une convention de nettoyage à titre gratuit sera proposée aux propriétaires privés. *A noter qu'une campagne de nettoyage général sera lancée par les services municipaux au cours du mois d'octobre et qu'en cas de contestation des factures le recouvrement s'effectuera par voie judiciaire (avec les pénalités afférentes).*

Le gymnase du Collège Val de Rosemont (syndicat du COSEC) étant indisponible pour une année, par suite de l'engagement des travaux de rénovation, le Conseil décide de proposer au syndicat une mise à disposition des équipements municipaux dans le cadre d'une convention.

La séance se termine avec un accord de principe sur l'acquisition de mobiliers d'occasion pour un montant de 1400 €.

Boostez l'attrait de votre propriété avec les aides communales !



Dans le cadre du programme de revitalisation, la municipalité soutient la rénovation des façades (logements et commerces) ainsi que la remise sur le marché des logements vacants pour embellir et dynamiser notre commune. La

Villa « Les Roses » est un exemple de réussite de cette opération. Les aides communales disponibles peuvent représenter jusqu'à 18 % du montant TTC des travaux, avec un plafond de 3 000 €. Pour les travaux de restauration extérieure, la Fondation du patrimoine peut vous apporter une aide supplémentaire de 2% du montant TTC des travaux et vous attribuer un label vous offrant la possibilité de déduire 50 à 100 % de votre reste à charge sur vos impôts.

Pour plus d'informations sur le périmètre, les travaux éligibles et les démarches, visitez le site internet communal sous la rubrique « COMMERCE ET HABITAT » ou contactez Fanny Floriani à petitesvillesdedemain@giromagny.fr ou au 03 84 27 19 91.

Pour des conseils sur vos projets de rénovation (isolation, chauffage, ventilation, etc.) et les aides financières mobilisables, l'association Gaïa Energies vous reçoit tous les 2^e mardi du mois à la Maison France Service, de 14h à 17h. Prenez rendez-vous au 03 84 21 10 69 ou par email à contact@gaia-energies.org.

Mon commerce à Giromagny

ISABEY: Votre spécialiste électroménager et literie à Giromagny

Jean-François Venck ouvre les portes de son magasin Isabey à Giromagny et propose un service complet autour de l'électroménager et de la literie. Plus qu'un simple commerce, Isabey c'est l'assurance d'un accompagnement personnalisé, de la vente à la réparation. Que ce soit pour équiper votre cuisine, votre buanderie ou votre chambre, l'entreprise propose une large gamme de produits sélectionnés pour leur qualité et leur fiabilité. Des marques reconnues à des tarifs compétitifs ainsi que des conseils personnalisés pour vous aider à choisir l'appareil le mieux adapté à vos besoins et à votre budget. Isabey assure l'installation de vos appareils,

ainsi que leur réparation en cas de panne. Un service rapide et efficace pour vous garantir un confort optimal au quotidien. "J'ai toujours eu à cœur de proposer des services de qualité et d'être proche des gens. Trop souvent, les clients doivent se tourner vers des grandes enseignes impersonnelles où le service après-vente n'était pas toujours à la hauteur. Nous voulions combler ce manque en apportant un service humain et de proximité. Nous sommes même allés plus loin en mettant en place un pôle social qui nous permet de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées ou en situation de handicap. Nous intervenons rapidement chez ces clients, en leur offrant des solutions adaptées et un service bienveillant."

Pour vos appareils électroménagers et votre literie, RDV chez Isabey !



ISABEY

-  5 rue des écoles
90200 Giromagny
-  03 84 29 30 86
-  isabeygiro@gmail.com
-  Du mardi au samedi
9:00 - 12:00 14:00 - 18:00
-  Prochainement
-  Prochainement

La vie communale en images



Le 7 septembre, les jeunes élus du CMA étaient conviés à une réunion de préparation de la cérémonie d'inauguration des « pavés de la mémoire », programmée le 17 novembre prochain.



Le 8 septembre, le Comité des sports a présenté le 16^e GIROSPORT. Lors de cette journée, les meilleurs sportifs de l'année ont été mis à l'honneur, sous les applaudissements.



Le 12 septembre, les habitants étaient conviés à la présentation de la phase 3 des travaux du Centre-bourg (rue Maginot, rue du Paradis des loups, Parc Mazarin). Un moment clé pour échanger avec les élus.

VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE À UTILISER UNE TABLETTE ?

France Services et sa conseillère numérique proposent une formation gratuite de 7 séances sur tablette numérique Ardoiz.

Tous les jeudis
de 14h à 15h30
à partir du 03 octobre.

Inscription obligatoire :
franceservices@giromagny.fr
03 39 53 06 56



En octobre

+ Tous les vendredis, permanences des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sans rdv



Octobre

- **Mercredis 9 et 23** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
- **Judis 3, 17 et 31** : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Mar 1 Après-midi récréative des aînés - Mairie - 14h

Mar 1 Passage de la déchèterie mobile - Rue de la Gare 12h/19h

Sam 5 Danse country - Espace de la Tuilerie

Sam 5 Loto des pompiers - Centre de Secours - 19h

Dim 6 Marché aux puces de l'Orchestre d'Harmonie - Place de Gaulle

Mar 8 Jeu énigme pour Séniors - Mairie - 14h
réservation : 03 84 54 26 70

Jeu 10 Don du sang - Tuilerie - 16h/19h30

Lun 14 Atelier numérique : Excel - Mairie 10h/12h

Lun 14 Le rendez-vous CCI : Découverte de l'IA pour son entreprise - Mairie - 14h

Mer 16 Cinéma « Ni chaînes ni maîtres » - Espace de la Savoureuse - 20h

Mer 16 à Sam 19 Opération brioches (voir annonce)

Dim 20 Courses Belfort-trail / Giro-trail / La Savoureuse

Mer 23 Réunion de quartier Centre - Mairie - 20h

Ven 25 Soirée des talents - Espace de la Tuilerie 20h (voir annonce)

Sam 26 30 ans du BIKE-CLUB expo / repas - Lepuix à partir de 14h

Sam 26 Halloween au Fort Dorsner - (voir annonce)

Lun 28 Rendez-vous CCI : Sécurisez votre usage du numérique - Mairie - 20h

Les rendez-vous avec la CCI

La CCI vous invite à participer à deux ateliers :

Lundi 14 octobre à 14h en mairie :
Découverte de l'IA pour son entreprise

Lundi 28 octobre à 14h en mairie :
Sécurisez votre usage du numérique



Directeur de publication : Christian Coddet Rédaction : Marie-Noëlle Marline
Crédits photos : Marie-Noëlle Marline, Olivier Schnoebelen
Ont participé à ce numéro : Clara Azzis, Patricia Vuillaumié
Mise en page/ distribution : Mairie de Giromagny
Impression : ExaPrint 1700 exemplaires - N°253 - Dépôt légal 10-2024

Un nouveau trophée pour notre ville



Au cours de la « Journée de l'Echarpe », assemblée bisannuelle des maires du département qui s'est tenue le 14 septembre dernier à Fontaine, la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne Franche-Comté a remis à notre maire, Christian CODDET, le trophée départemental 2024 des travaux publics responsables. Ce trophée a été attribué à notre ville au titre de la rénovation de la place des Mineurs, une opération d'ampleur qui a pris en compte « les enjeux environnementaux dans l'aménagement du Territoire ». Au-delà de l'action volontariste des élus, rappelons que cet aménagement a pu être réalisé grâce aux soutiens du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat et des fonds Européens, sans oublier l'appui de la Banque des Territoires dans le cadre de notre labellisation « Petite Ville de Demain ».

Une brioche contre un don de 6 € !



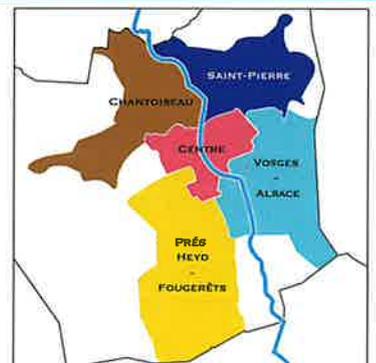
L'opération Brioches menée par l'ADAPEI du Territoire de Belfort aura lieu du mercredi 16 au samedi 19 octobre. Depuis 2014, le don minimum n'avait pas changé. Il passe désormais de 5 à 6 euros cette année. Les bénévoles feront du porte-à-porte, un stand sera également tenu sur le marché du samedi 19.

Un grand merci à tous les donateurs qui contribuent au travers de cette manifestation au changement des regards sur les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique.

Christine Henlé coordinatrice pour Giromagny

Réunion du quartier Centre le 23 octobre à 20h

Les riverains sont invités à rencontrer les élus, salle du Conseil. La réunion concerne les habitants des rues : Grande rue, du Moulin, Germain Lambert, Maginot, du Paradis des Loups, des Casernes, de la Tuilerie, faubourg de Belfort (de la gendarmerie à la rue André Maginot), Ferdinand Boigeol, L'homme, Thiers, de l'Église, allée des Pêcheurs, Traversière, Abbé Bidaine, Saint-Pierre (partie sud jusqu'à la rue Bidaine), Rosemont et des places de Gaulle et des Mineurs.



InFORTmations : Halloween au fort !



Samedi 26 octobre, à partir de 15 heures, **Halloween** et ses effrayants figurants reviennent au Fort. Venez vous faire peur sur le circuit décoré de squelettes et fantômes, sorcières et monstres. Réservations obligatoires : <https://www.helloasso.com/associations/association-du-fort-dorsner>

Dimanche 27 octobre, vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 novembre, les décors (sans les figurants) seront encore visitables, de 14h à 16h.
Renseignements : 06 72 56 42 70.

Lucile Grillon